



**DECRET D/2021 / 0062 /PRG/SGG**

**PORTANT NOMINATION D'UN OFFICIER  
À UN POSTE DE COMMANDEMENT**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

Vu la Charte de la Transition en date du 27 septembre 2021 ;

Vu la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant organisation générale de l'Administration publique ;

Vu le Communiqué N° 001 du 05 septembre 2021 du CNRD, portant prise effective du pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

Vu l'Ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre, portant prorogation des Lois Nationales, des Conventions, Traités et Accords Internationaux en vigueur ;

Vu le Décret D/2021/08/PRG/CNRD du 06 octobre 2021, portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement.

**DECRETE**

**le 1<sup>er</sup>/** : Le Colonel Mamadou Yaya DIALLO 18032/G, précédemment commandant du Bureau des Opérations et de l'Instruction (BOI), est nommé Chef d'Etat-Major de l'Armée de Mer, en remplacement du Colonel Amadou SOW, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**le 2/** : Le présent Décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, est enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 03 NOV 2021



**Colonel Mamadou DOUMBOUYA**